

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2024

Liste des délibérations

Le sept novembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire se réunit en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22 rue de l'Hôtel de Ville à La Tour du Pin, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard BADIN, Président.

Date de la convocation : 29 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 60

Présents : Elham AOUN, Bernard BADIN, Christelle BAS, Joëlle BATTIER, Patrick BELMONT, Luc BLANCHET, Patrick BLANDIN, Gilles BOURDIER, Christophe BROCHARD, Besma CARON, Edith CHAMBAZ-RAMBAUD (sortie à 20h05 et retour à 20h07), Michel CLEYET-MERLE, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Maxime DURAND (à son arrivée à 18h40), Vincent DURAND, Bernard EVRARD, Isabelle FOURNIER (avant son départ à 20h15), Jacques GARNIER, Gisèle GAUDET, Philippe GUERIN, Jacqueline GUICHARD, André GUICHERD, Delphine HARTMANN, Chantal HUGUET, Philippe LATOUR, Frédéric LELONG, Ludovic LEPRETRE, Joëlle MAGAUD, Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Fabrice PACCALIN, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, Michel SERRANO, Véronique SEYCHELLES, Géraldine STIVAL (à son arrivée à 18h55), Daniel VITTE.

Excusés : Edith CHAMBAZ-RAMBAUD (sortie à 20h05 et retour à 20h07), Isabelle FOURNIER (à son départ à 20h15).

Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET. Nicolas SOLIER est remplacé par Edith CHAMBAZ-RAMBAUD.

Absents : Valérie ARGOUD, François BOUCLY, Jean-Marc BOUVET, Dominique CHAIX, Maxime DURAND (avant son arrivée à 18h40), Jean-Michel FERRUIT, Benjamin GASTALDELLO, Max GAUTHIER, Corinne MAGNIN, Céline REVOL, Géraldine STIVAL (avant son arrivée à 18h55).

Pouvoirs : Catherine ANGELIN donne pouvoir à Michel SERRANO, Jean-Paul BONNETAIN donne pouvoir à Bernard BADIN, Marie-Christine FRACHON donne pouvoir à Christelle BAS, Estela GARCIA donne pouvoir à Vincent DURAND, Magali GUILLOT donne pouvoir à André GUICHERD, Roger MARCEL donne pouvoir à Noëlle MOREL, Fabien RAJON donne pouvoir à Claire DURAND, José RODRIGUES donne pouvoir à Elham AOUN, Thérèse TISSERAND donne pouvoir à Laurent MICHEL.

Le Conseil, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

La vidéo de retransmission intégrale du Conseil communautaire est disponible sur le site internet de la collectivité : <https://www.valsdudauphine.fr/pratique/publications/conseil-communautaire/>

PROCÈS-VERBAL

Intervention de Bernard BADIN, Président

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 26 septembre 2024.

Arrivée de Géraldine STIVAL à 18h55.

DÉLIBÉRATIONS

1. DIRECTION GÉNÉRALE

Communication

1.1 (2024-172) Mise en place de l'application smartphone Illiwap pour faciliter la communication à destination des usagers (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 2 oppositions (Patrick BELMONT, Bernard EVRARD, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Benjamin GASTALDELLO, Conseiller délégué en charge de la communication

Il s'agit d'approuver la contractualisation entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et Illiwap pour le déploiement de l'application smartphone du même nom, pour une durée d'un an reconductible tacitement.

Administration générale

1.2 (2024-173) Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit de désigner Monsieur Philippe LATOUR membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, sans remplacement du poste suppléant désormais vacant.

Ressources Humaines

1.3 (2024-174) Convention d'adhésion au contrat groupe Prévoyance du Centre de gestion de l'Isère (CDG38) pour la période 2025-2030 (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit d'adhérer au contrat groupe de prévoyance du Centre de Gestion de l'Isère pour la période 2025-2030 selon les conditions énoncées dans la délibération.

1.4 (2024-175) Créations de postes – novembre 2024

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique

Il s'agit de créer un poste de technicien territorial à temps complet et un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet.

2. SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Grands Travaux, Bâtiments

2.1 (2024-176) Contrat de quasi-régie pour des études de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de réhabilitation et d'extension du siège des Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Christelle BAS, Conseillère déléguée en charge des travaux et des bâtiments

Il s'agit d'approuver la signature du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec ELEGIA pour le projet de réhabilitation et d'extension du siège des Vals du Dauphiné.

Environnement, GEMAPI

2.2 (2024-177) Modification du périmètre de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de l'étang de Reculfort à Pont de Beauvoisin (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Philippe GUERIN, Vice-président en charge de l'agriculture, du Plan Alimentaire Territorial et de la stratégie foncière, en l'absence de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de l'environnement, de la GEMAPI, et de la collecte et recyclage des déchets

Il s'agit d'approuver la modification du périmètre de l'Espace Naturel Sensible de l'Etang de Reculfort à Pont de Beauvoisin.

Plan Alimentaire Territorial

2.3 (2024-178) Attribution d'une subvention au Pôle Agroalimentaire de l'Isère (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Philippe GUERIN, Vice-président en charge de l'agriculture, du Plan Alimentaire Territorial et de la stratégie foncière

Il s'agit d'approuver la participation de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné au financement du plan de communication 2024 du Pôle Agroalimentaire de l'Isère pour un montant de 1 000 euros.

3. VIE LOCALE

Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention

Petite enfance :

3.1 (2024-179) Règlement de fonctionnement des crèches intercommunales des Vals du Dauphiné à compter du 1^{er} janvier 2025 (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la prévention

Il s'agit d'approuver le règlement de fonctionnement des crèches intercommunales des Vals du Dauphiné à compter du 1^{er} janvier 2025, tel qu'annexé à la délibération.

Enfance, jeunesse :

3.2 (2024-180) Détermination des tarifs applicables aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement en régie directe et au service jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2025

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la prévention

Il s'agit d'approuver les nouveaux tarifs proposés aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement en régie directe et au service jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2025.

Sortie de Edith CHAMBAZ-RAMBAUD à 20h05.

Politique d'accueil, services à la population, dialogue sociétal

3.3 (2024-181) Présentation du rapport d'activité du Conseil de développement des Vals du Dauphiné (C2D) pour l'année 2023 (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Vincent DURAND Vice-président en charge de l'habitat, du Conseil de Développement et des services à la population

Il s'agit de prendre acte du rapport d'activité annuel 2023 du Conseil de développement (C2D) des Vals du Dauphiné.

Retour de Edith CHAMBAZ-RAMBAUD à 20h07.

4. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique

4.1 (2024-182) Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : EI LA TOUR DU JOUET Mlle FLANDRIN VARGNOT MICHELLE (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum de la subvention allouée à EI LA TOUR DU JOUET Mlle FLANDRIN VARGNOT MICHELLE dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

4.2 (2024-183) Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : SARL RODOPTIC (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

José RODRIGUES ne prend pas part au vote, élu intéressé à l'affaire.

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum de la subvention allouée à la SARL RODOPTIC dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

4.3 (2024-184) Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : SARL BOUCHERIE JEAN (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum de la subvention allouée à la SARL BOUCHERIE JEAN dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

4.4 (2024-185) Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : SARL RMGDISTRI (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit d'approuver le montant maximum de la subvention allouée à la SARL RMGDISTRI dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

Départ de Isabelle FOURNIER à 20h15.

4.5 (2024-186) Convention d'adhésion à l'association M TON MARCHÉ pour l'année 2025 (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique

Il s'agit de donner un avis favorable à la réadhésion à l'association M TON MARCHÉ pour l'année 2025 pour un montant de 3 208,13€.

Urbanisme

4.6 (2024-187) Convention de veille et stratégie foncière avec l'EPORA et la commune de Saint Didier de la Tour (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme, de l'emploi et insertion professionnelle

Il s'agit d'approuver le contenu de la convention d'étude et de veille foncière entre l'EPORA, la commune de Saint Didier de la Tour et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

4.7 (2024-188) Délégation du Droit de Prémption Urbain à l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) pour la commune de Saint Didier de la Tour

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme, de l'emploi et insertion professionnelle

Il s'agit d'autoriser le Président, ou en cas d'empêchement un Vice-président, à déléguer l'exercice du Droit de Préemption Urbain sur le périmètre de la convention de veille et de stratégie foncière sis sur la commune de Saint Didier de la Tour à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au Code de l'Urbanisme, dans les conditions suivantes :

- Délégitaire : Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- Périmètre : Périmètre de la convention de veille et de stratégie foncière et plus précisément les périmètres d'étude et de veille renforcés instaurés dans le cadre de cette convention.

Habitat

4.8 (2024-189) Subvention à la commune de Saint Clair de la Tour pour la rénovation d'un logement communal (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Vincent DURAND Vice-président en charge de l'habitat, du Conseil de Développement et des services à la population

Il s'agit d'accorder une subvention d'un montant total de 2 000 €, complétée d'un bonus de 1 000 € selon les modalités énoncées, à la commune de Saint Clair de la Tour, pour la rénovation d'un logement communal. Cette subvention s'entend conformément aux caractéristiques énoncées dans la délibération.

4.9 (2024-190) Subvention à la commune de Sainte Blandine pour la rénovation d'un logement communal (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Vincent DURAND Vice-président en charge de l'habitat, du Conseil de Développement et des services à la population

Il s'agit d'accorder une subvention d'un montant total de 2 000 €, complétée d'un bonus de 1 000 € selon les modalités énoncées, à la commune de Sainte Blandine, pour la rénovation d'un logement communal. Cette subvention s'entend conformément aux caractéristiques énoncées dans la délibération.

Tourisme, PDIPR

4.10 (2024-191) Convention de participation financière portant sur les travaux PDIPR du chemin du Menou à Saint Jean d'Avelanne (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, et des équipements culturels et sportifs

Il s'agit d'approuver la convention de participation financière portant sur les travaux PDIPR du chemin du Menou à Saint Jean d'Avelanne.

4.11 (2024-192) Convention de partenariat avec Isère Attractivité pour la mise à disposition des outils de place de marché « Open Expériences » (avec pièces jointes)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, et des équipements culturels et sportifs

Il s'agit d'approuver la convention de partenariat avec Isère Attractivité pour la mise à disposition des outils de place de marché Open expériences.

Petites Villes de Demain

4.12 (2024-193) Versement de la subvention pour l'étude pré-opérationnelle d'Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH-RU) - Commune de La Tour du Pin (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge l'administration générale, des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme, de l'emploi et insertion professionnelle

Il s'agit d'adopter le versement de la participation financière de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné à la commune de La Tour du Pin à hauteur de 4 747,25 € pour la réalisation de l'étude pré-opérationnelle d'Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH-RU).

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 20h37.

Publication le 14/11/2024